



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 septembre 2026

Délibération n° 65-2026

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2026
Publication : 30/09/2026

Votants pour : 7

Votants contre : 0

Abstentions : 20

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-trois septembre, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Louis CHOAIN, Sara FERAUD, Patrick NOSSENT, François VANFLETEREN, Dominique OURSEL, Pascal SEJOURNE, Frédérique PARIS, Pascal CORDIER, Laurence BEATRIX, Marc VAMPA, Sabrina BECHET, Jérôme VARANGLE, Laure BONMARTEL, Mickael PEREIRA, Delphine SHIPLEY, Thierry JOSSE, Najate JANVIER, Simon JARAIE, Pascal DIDTSCH, Albane GUILLERM, Francis VIEZ, Charles SANNAT.

Pouvoirs : Pierre BIBET à Laurence BEATRIX, Valérie DAUDET à Dominique OURSEL, Louis DELMONTE à Thierry JOSSE, Nathalie SAMSON à Simon JARAIE, Christiane AMESLAND à Francis VIEZ

Absents : Camille DAEL

Date de la convocation : jeudi 17 septembre 2026

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

Objet :

MOTION POUR LA DEFENSE DES ASTREINTES DE CHIRURGIE VISCERALE

Exposé des motifs :

Des informations circulent sur les réseaux sociaux indiquant que la direction de l'hôpital préparerait la fermeture des astreintes la nuit et le week-end pour la chirurgie viscérale, à compter du 1er novembre 2026.

Les services d'urgence sont vitaux pour les patients de notre territoire : chaque minute compte. Il n'y a pas de fumée sans feu, notre hôpital voit ses services fermer les uns après les autres : maternité, cuisine, chirurgie orthopédique.

Nous souhaitons le maintien de l'astreinte pour la chirurgie viscérale, l'arrêt des fermetures des services et enfin l'étude du retour des autres services.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la motion présentée

En tant que Présidente du Conseil de surveillance de l'hôpital, Marie-Lyne VAGNER ne prend pas part au vote.

Louis CHOAIN, Sara FERAUD, Patrick NOSSENT, François VANFLETEREN, Dominique OURSEL, Pascal SEJOURNE, Frédérique PARIS, Pascal CORDIER, Laurence BEATRIX, Marc VAMPA, Sabrina BECHET, Jérôme VARANGLE, Laure BONMARTEL, Mickael PEREIRA, Delphine SHIPLEY, Thierry JOSSE, Najate JANVIER s'abstiennent

Le secrétaire de séance

Mickael PEREIRA

Le Maire

Marie-Lyne VAGNER

